

DÉPARTEMENT D'ÉTAT DES ÉTATS-UNIS
Bureau du porte-parole

Pour publication immédiate: Le 21 janvier 2010
2010/083

Allocution prononcée par
Madame la Secrétaire d'État Hillary Rodham Clinton
sur la liberté d'Internet

Le 21 janvier 2010
The Newseum
Washington, D.C.

LA SECRÉTAIRE CLINTON

Merci beaucoup Alberto, non seulement pour ces aimables propos, mais aussi pour le leadership dont vous et vos collègues faites preuve au sein de cette importante institution. Je suis heureuse de me trouver aujourd'hui au Newseum, un monument qui honore certaines de nos libertés les plus précieuses, et je vous suis reconnaissante de l'occasion qui m'est offerte de démontrer comment ces libertés s'appliquent aux défis du 21^{ème} siècle.

Bien que je ne puisse pas vous voir tous, car dans les situations comme celle-ci, les lumières sont braquées sur moi alors que vous êtes dans le noir, je sais qu'il y a parmi vous de nombreux amis et anciens collègues. Permettez-moi de saluer la présence de Charles Overby, le PDG du Freedom Forum qui se tient au Newseum; Les sénateurs Richard Lugar* et Joe Lieberman, mes deux anciens collègues du Sénat, qui ont tous deux œuvré pour l'adoption de la loi « Voice Act », qui témoigne de l'engagement du Congrès et du peuple américains envers la liberté de l'Internet, un engagement qui transcende les divisions partisans et les branches du gouvernement.

On m'informe que sont aussi parmi nous les sénateurs Sam Brownback et Ted Kaufman, la représentante Loretta Sanchez, de nombreux représentants du corps diplomatique, des chargés, ainsi que des participants à notre Programme de leadership pour visiteurs internationaux sur la liberté d'Internet, venus de Chine, de Colombie, d'Iran, du Liban et de Moldova. Je salue également la présence de Walter Isaacson, président de l'Aspen Institute, qui vient récemment d'être nommé membre de la direction du Conseil de la télédiffusion, et qui a, bien sûr, joué un rôle crucial de soutien au travail sur la liberté d'Internet accompli par l'Aspen Institute.

Il s'agit d'un discours important sur un sujet très important. Mais, avant de commencer, je voudrais juste parler brièvement d'Haïti, parce que depuis huit jours, les peuples d'Haïti et du

monde entier se sont unis pour affronter cette tragédie dont l'ampleur passe l'entendement. Notre hémisphère a vécu bien des épreuves, mais il existe peu de précédents comparables à la situation que nous connaissons à Port-au-Prince. Les réseaux de communication ont joué un rôle critique dans le cadre de notre réponse. Ils ont, bien sûr, été ravagés et, dans de nombreux endroits, totalement détruits. Durant les heures qui ont suivi le séisme, nous avons collaboré avec nos partenaires du secteur privé, tout d'abord pour lancer la campagne de SMS « HAÏTI », pour que les utilisateurs de téléphones mobiles aux États-Unis puissent faire des dons aux opérations de secours par le biais de messages SMS. Cette initiative témoigne de la générosité du peuple américain car, jusqu'à présent, elle a déjà mobilisé plus de 25 millions de dollars pour les efforts de redressement.

Les réseaux d'information ont aussi joué un rôle critique sur le terrain. Quand j'ai rencontré le Président Préval à Port-au-Prince samedi, l'une de ses principales priorités visait à remettre les systèmes de communication en état de marche. Les membres du gouvernement, ou ce qu'il en restait, ne pouvaient pas communiquer les uns avec les autres, et les ONG, de même que nos dirigeants civils et militaires ont été gravement touchés. Des technologistes ont créé des cartes interactives pour faciliter l'identification des besoins et le ciblage des ressources. Lundi, une fillette de sept ans et deux femmes ont été retirées des décombres d'un supermarché par une équipe américaine de recherche et sauvetage après avoir envoyé un SMS appelant au secours. Ces exemples sont des manifestations d'un phénomène beaucoup plus vaste.

L'expansion des réseaux d'information est en train de former le nouveau système nerveux de notre planète. Quand il arrive quelque chose en Haïti ou à Hunan, nous en sommes informés en temps réel – de la part de personnes réelles, ce qui nous permet aussi de réagir en temps réel. Ces Américains qui ont hâte de prêter main forte après une catastrophe et cette petite fille prisonnière des décombres du supermarché sont désormais connectés d'une manière qui eût été inimaginable il y a un an et, a fortiori, une génération. Ce même principe s'applique à l'humanité contemporaine presque dans son intégralité. N'importe qui ici présent – ou plus probablement n'importe lequel de nos enfants – peut utiliser les outils que nous sommes nombreux à emporter avec nous tous les jours et retransmettre cette discussion auprès de milliards d'individus dans le monde entier.

Certes, à de nombreux égards, jamais l'information n'a-t-elle été aussi libre. Il y a plus de moyens de diffuser plus d'idées qu'à aucun moment de l'histoire. Même dans les pays autoritaires, les réseaux d'information aident les gens à découvrir de nouveaux faits et à rendre les gouvernements plus comptables de leurs actes.

Durant sa visite en Chine en novembre, par exemple, le Président Obama a organisé un forum-débat public assorti d'une participation en ligne sur l'importance d'Internet. En réponse à une question posée sur Internet, le Président a défendu le droit des peuples à un accès libre à l'information et a ajouté que plus l'information circule librement, plus les sociétés deviennent fortes. Il a déclaré que l'accès à l'information aide les citoyens à demander des comptes à leurs propres gouvernements, à générer de nouvelles idées, à encourager la créativité et l'entrepreneuriat. C'est cette foi qu'ont les États-Unis en cette vérité de base qui constitue la raison de ma visite ici aujourd'hui.

En effet, alors que nous vivons une montée en puissance sans précédent de la connectivité, nous devons aussi admettre que ces technologies ne constituent pas des bienfaits absolus. Ces mêmes outils sont utilisés pour saper le progrès humain et les droits de l'homme. A l'instar de l'acier qui peut être utilisé pour construire des hôpitaux ou des mitrailleuses, ou de l'énergie nucléaire qui peut alimenter une ville en électricité ou la détruire, les réseaux modernes de l'information et les technologies qui les sous-tendent peuvent être utilisés à bon ou à mauvais escient. Ces mêmes outils qui permettent d'organiser des mouvements pour la liberté permettent aussi à Al-Qaïda de propager la haine et d'inciter à la violence contre les innocents. De plus, les technologies qui ont le potentiel d'élargir l'accès à l'État et de promouvoir la transparence peuvent être détournées par l'État pour mater la dissidence et nier les droits de l'homme.

Au cours de l'année écoulée, nous avons observé une recrudescence des menaces contre la libre circulation de l'information. La Chine, la Tunisie et l'Ouzbékistan ont renforcé leur censure d'Internet. Au Vietnam, l'accès à des réseaux sociaux en vogue a soudainement disparu. Vendredi dernier, en Égypte, 30 blogueurs et activistes ont été détenus. Un des membres de ce groupe, Bassem Samir qui, heureusement, a été relâché depuis, se trouve avec nous aujourd'hui. Alors qu'il apparaît évident que la diffusion de ces technologies est en train de transformer notre monde, il reste encore à savoir comment cette transformation impactera les droits de l'homme et la qualité de vie de la population mondiale.

Intrinsèquement, ces technologies sont neutres quant à la lutte pour la liberté et le progrès. Ce n'est pas le cas des États-Unis. Nous défendons un Internet unique où toute l'humanité dispose d'un accès égal à la connaissance et aux idées. Nous sommes conscients du fait que l'évolution future de l'infrastructure mondiale de l'information dépendra des décisions que nous prendront à son sujet, ainsi que d'autres.

Ce défi auquel nous sommes confrontés est nouveau, mais notre responsabilité de veiller à la libre circulation des idées remonte à la création de notre république. Les mots du premier amendement de la constitution sont gravés dans 50 tonnes de marbre du Tennessee sur la façade de cet édifice et chaque génération d'Américains a œuvré à protéger ces valeurs ainsi affirmées.

Franklin Roosevelt s'est basé sur ces idées lorsqu'il a prononcé son discours sur les Quatre libertés en 1941. A l'époque, les Américains affrontaient une multitude de crises et étaient en proie à une crise de confiance. Mais la vision de Roosevelt d'un monde dans lequel tous les êtres humains jouiraient de la liberté d'expression, de la liberté de culte, du droit de vivre à l'abri du besoin et de la peur transcendait les troubles de son époque. Par la suite, l'une de mes héroïnes, Eleanor Roosevelt, a fait adopter ces principes comme fondements de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Ils ont servi de phare à chaque génération successive – pour nous guider, nous galvaniser et nous permettre d'aller de l'avant en dépit de l'incertitude.

Alors que la technologie fonce vers l'avenir, notre devoir à nous est de réfléchir sur cet héritage. Nous devons synchroniser notre progrès technologique avec nos principes. Dans son discours de réception du Prix Nobel, le Président Obama a évoqué la nécessité de créer un monde dans lequel la paix soit fondée sur « les droits intrinsèques et la dignité de chaque individu. » Dans le discours que j'ai moi-même prononcé à Georgetown quelques jours plus tard, j'ai dit qu'il nous appartient de trouver les moyens de concrétiser les droits de l'homme dans la

réalité. Aujourd'hui, nous apprenons qu'il y a un besoin urgent de protéger ces libertés le long des frontières numériques du 21^{ème} siècle.

Il existe beaucoup d'autres réseaux dans le monde – d'aucuns contribuent au mouvement des personnes et des ressources, d'autres facilitent les échanges entre des personnes qui partagent le même métier ou les mêmes intérêts. Internet, pour sa part, est un réseau qui amplifie la puissance et le potentiel de tous les autres réseaux. C'est pourquoi nous croyons qu'il est essentiel que ses utilisateurs puissent être assurés de disposer de certaines libertés fondamentales.

La toute première de ces libertés est la liberté d'expression. Elle ne se définit plus seulement par la possibilité qu'ont ou non les citoyens de manifester sur la place publique ou de critiquer leur gouvernement sans craindre des représailles. Les blogs, le courrier électronique et les SMS ont ouvert de nouveaux forums d'échanges d'idées – et créé de nouvelles cibles pour la censure.

A l'heure où je vous parle, quelque part des censeurs gouvernementaux travaillent furieusement à effacer mes propos des annales de l'histoire, mais l'histoire elle-même a déjà condamné ces tactiques. Il y a deux mois, j'étais en Allemagne pour commémorer le 20^{ème} anniversaire de la chute du Mur de Berlin. En cette occasion, les dirigeants assemblés ont rendu hommage aux hommes et aux femmes courageux de l'autre côté de cette barrière qui ont lutté contre l'oppression en faisant circuler des petits pamphlets portant le nom de samizdat. Ces tracts contestaient les revendications et les intentions des dictatures du bloc soviétique, et nombreux sont ceux qui ont dû payer un lourd tribut pour les avoir distribués. Mais leurs mots ont contribué à abattre le béton et les barbelés du Rideau de fer.

Le Mur de Berlin symbolisait la division de l'humanité et il a défini toute une époque. Aujourd'hui des vestiges de ce mur reposent dans ce musée – à leur place légitime, et l'infrastructure iconique de notre époque, c'est l'Internet. Au lieu de la division, il représente la connexion. Mais malgré l'expansion des réseaux dans les pays du monde entier, nous constatons que des murs virtuels sont érigés en remplacement des murs visibles. Certains pays ont créé des barrières électroniques pour empêcher leurs populations d'avoir accès à certaines parties des réseaux mondiaux. Ils ont supprimé des mots, des noms et des phrases des résultats des moteurs de recherche. Ils ont enfreint la vie privée de personnes qui pratiquaient une expression politique non violente. De telles actions enfreignent la Déclaration universelle des droits de l'homme, laquelle déclare que tout individu a le droit de « de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit. » Avec la propagation de ces pratiques restrictives, un nouveau rideau de l'information est en train de recouvrir une bonne partie du monde et au-delà de cette partition, les vidéos virales et les blogs sont en train de devenir les samizdats de notre époque.

Tout comme les dictatures du passé, les gouvernements actuels ciblent les penseurs indépendants qui utilisent ces outils. Durant les manifestations qui ont suivi l'élection présidentielle iranienne, une vidéo floue, captée sur un téléphone portable et montrant le meurtre sanglant d'une jeune femme, a constitué l'acte d'inculpation sous forme numérique de la brutalité du gouvernement. Il nous a été rapporté que lorsque des Iraniens de l'étranger ont affiché des critiques en ligne contre les dirigeants de leur pays, des membres de leur famille en Iran ont été la cible de représailles. Pourtant, malgré cette campagne d'intimidation, des citoyens journalistes courageux, en Iran, continuent à utiliser la technologie pour montrer au monde et à

leurs concitoyens ce qui se passe dans leur pays. En se faisant ainsi le champion de ses propres droits de l'homme, le peuple iranien a inspiré le monde et redéfini par son courage comment la technologie peut servir à répandre la vérité et dénoncer l'injustice.

Ceci étant, toutes les sociétés reconnaissent que la liberté d'expression a ses limites. Nous ne tolérons pas les propos qui incitent les autres à recourir à la violence, comme les agents d'Al-Qaïda qui se servent actuellement d'internet pour inciter au meurtre de masse d'innocents dans le monde entier. Nous déclarons répréhensibles les propos haineux qui attaquent les individus sur la base de leur race, de leur religion, de leur ethnie, de leur genre ou de leur orientation sexuelle. Nous devons aussi gérer la problématique de la liberté d'expression anonyme. Ceux qui utilisent Internet pour encourager le terrorisme ou diffuser de la propriété intellectuelle volée ne peuvent dissocier leurs actions virtuelles de leurs identités dans le monde réel. Mais ces difficultés ne doivent pas constituer un prétexte pour permettre aux gouvernements de violer systématiquement les droits et la vie privée des personnes qui utilisent Internet à des fins politiques non violentes.

De toutes les libertés confrontées à des défis concomitants à la diffusion des nouvelles technologies, la liberté d'expression est peut-être la plus évidente, mais elle n'est pas la seule. La liberté de culte concerne généralement le droit conféré à l'individu de se sentir en communion – ou non – avec son Créateur. Et, heureusement, il s'agit bien d'un mode de communication qui n'est pas fondé sur la technologie. Mais la liberté religieuse porte également sur le droit universel de se rassembler avec d'autres qui partagent vos valeurs et votre vision pour l'humanité. Durant notre histoire, ces rassemblements ont souvent eu lieu dans des églises, des synagogues, des mosquées ou des temples. De nos jours, ils peuvent aussi se produire en ligne.

Internet peut contribuer à combler les fossés qui séparent les gens de croyances religieuses différentes. Comme le Président l'a déclaré au Caire, la liberté de culte est une composante essentielle de la capacité des gens à vivre ensemble. Au moment où nous recherchons des moyens d'élargir le dialogue, Internet est porteur de cette immense promesse. Nous avons déjà commencé à mettre en rapport des étudiants des États-Unis et des jeunes de communautés musulmanes de par le monde pour qu'ils discutent des problèmes mondiaux, et nous continuerons de faire usage de cet outil pour encourager le débat entre les membres de différentes communautés religieuses.

Certains pays, toutefois, ont coopté l'Internet en tant qu'outil pour cibler et faire taire des personnes animées par la foi. L'année dernière, par exemple, en Arabie Saoudite, un homme a purgé une peine de plusieurs mois de prison pour avoir tenu un blog sur le christianisme. De plus, une étude de l'université de Harvard a démontré que le gouvernement saoudien bloquait de nombreux sites web traitant de l'hindouisme, du judaïsme, du christianisme, et même de l'islam. D'autres pays, y compris le Vietnam et la Chine, ont usé de tactiques similaires pour restreindre l'accès à l'information religieuse.

Certes, de même que ces technologies ne doivent pas être utilisées pour punir l'expression de propos politiques pacifiques, celles-ci ne doivent pas non plus être utilisées pour persécuter ou réduire au silence des minorités religieuses. Les prières, bien sûr seront toujours acheminées sur des réseaux évoluant à plus haute altitude. Mais les technologies de la connexion telles que l'Internet et les sites de réseaux sociaux devraient aider encore plus les gens à exprimer leur foi comme ils l'entendent, à s'unir avec leurs coreligionnaires, et à s'enquérir des religions d'autres

personnes. Nous devons œuvrer pour promouvoir la liberté religieuse en ligne comme nous l'avons fait dans d'autres domaines de l'existence.

Il y a, certes, des centaines de millions de personnes qui n'ont pas accès aux avantages procurés par ces technologies. Nous vivons dans un monde, comme je l'ai souvent répété, où le talent est peut-être universellement réparti, mais où les possibilités ne le sont pas. Or nous savons, de par notre longue expérience, que la promotion du développement social et économique dans les pays où les gens n'ont pas accès aux connaissances, aux marchés, aux capitaux et aux opportunités peut être une entreprise frustrante et parfois futile. Dans ce contexte, Internet peut être un grand facteur d'égalisation. En ouvrant l'accès aux connaissances et aux marchés potentiels, les réseaux peuvent créer des opportunités là où il n'en existait aucune.

Au cours de l'année écoulée, j'ai été témoin personnellement de ces possibilités : au Kenya, où des agriculteurs ont vu leur revenu augmenter, parfois de 30 %, quand ils se sont mis à faire usage de services bancaires mobiles, au Bangladesh, où plus de 300 000 personnes se sont inscrites pour apprendre l'anglais sur leur téléphone portable, et en Afrique subsaharienne où des femmes entrepreneurs se servent d'Internet pour obtenir des prêts de microcrédit et accéder aux marchés mondiaux.

Ces exemples de progrès peuvent être reproduits pour améliorer les conditions de vie des milliards de gens qui se trouvent au bas de l'échelle économique mondiale. Dans de nombreux cas, Internet, la téléphonie mobile et les autres technologies de communication peuvent faire pour la croissance économique ce que la révolution verte a fait pour l'agriculture. Il est possible aujourd'hui d'obtenir des gains de rendement appréciables avec des intrants des plus modestes. Une étude de la Banque mondiale a constaté que dans un pays en développement type, une augmentation de 10 % du taux de pénétration des téléphones mobiles produit une augmentation annuelle de près de 1 % du PIB par habitant. Pour mettre les choses en perspective, cela correspondrait en Inde à près de 10 milliards de dollars par an.

Le raccordement aux réseaux mondiaux d'information est comparable à l'ouverture d'une bretelle d'accès à la modernité. Nombreux étaient ceux qui, les premières années de ces technologies, pensaient qu'elles créeraient dans le monde un clivage entre les nantis et les démunis. Mais il n'en a rien été. On compte aujourd'hui 4 milliards de téléphones cellulaires en usage, beaucoup étant utilisés par des vendeurs de marché, des chauffeurs de pousse-pousse et d'autres qui, à travers l'histoire, étaient privés d'accès à l'éducation et aux opportunités. Les réseaux d'information sont devenus de grands niveleurs et nous devrions en faire usage ensemble pour aider les gens à se sortir de la pauvreté et pour leur donner le droit de vivre à l'abri de la peur.

Nous avons donc certes toutes les raisons d'espérer en ce que les gens peuvent accomplir lorsqu'ils tirent parti des réseaux de communication et des technologies de connexion pour réaliser des progrès. Mais sachons-le bien, certains font usage et continueront de faire usage des réseaux d'information mondiaux à des fins plus néfastes. Les extrémistes violents, les cartels du crime, les prédateurs sexuels et les gouvernements autoritaires cherchent tous à exploiter les vulnérabilités des réseaux mondiaux. De même que les terroristes ont tiré parti de l'ouverture de nos sociétés pour se livrer à leurs agissements, les extrémistes violents font usage d'Internet pour

radicaliser et intimider. Tout en nous attachant à favoriser l'exercice des libertés et des droits fondamentaux, nous devons également agir contre ceux qui emploient les réseaux de communication pour semer la perturbation et la peur.

Les pouvoirs publics et les particuliers doivent avoir confiance que les réseaux situés au cœur de leur sécurité et de la prospérité économique nationale sont sûrs et résistants. Il s'agit ici de tout autre chose que de petits hackers qui défigurent des sites web. Nos capacités d'effectuer des opérations bancaires en ligne, de faire usage du commerce électronique et de protéger des milliards de dollars de propriété intellectuelle sont toutes remises en cause si nous ne pouvons pas nous fier à la sécurité de nos réseaux d'information.

La perturbation de ces systèmes exige une riposte concertée de la part de tous les gouvernements, du secteur privé et de la communauté internationale. Il nous faut des outils plus nombreux pour aider les organismes de police de différentes juridictions à coopérer entre eux lorsque les hackers criminels et les syndicats du crime organisé s'attaquent à des réseaux à des fins de profit financier. Il en est de même lorsque des maux sociaux tels que la pornographie infantile et l'exploitation des femmes et des filles victimes de la traite des personnes s'installent en ligne au vu et su de tous et que ceux qui les exploitent réalisent ainsi des bénéfices par l'entremise des réseaux. Nous applaudissons les initiatives telles que la Convention sur la cybercriminalité, du Conseil de l'Europe, qui facilite la coopération internationale pour poursuivre les auteurs de telles infractions. Et nous entendons redoubler d'efforts dans ce sens.

Nous avons pris des mesures, en tant que gouvernement, et au département d'État, pour trouver des solutions diplomatiques afin de renforcer la cybersécurité mondiale. Nous avons, au département d'État, un grand nombre de gens qui s'y emploient, qui ont uni leurs forces, et nous avons établi il y a deux ans un bureau chargé de coordonner la politique étrangère dans le cyberspace. Nous nous sommes attelés à cette tâche au sein des Nations Unies ainsi que d'autres organisations multilatérales et nous avons œuvré pour inscrire la cybersécurité à l'ordre du jour mondial. En outre, le président Obama vient de nommer un nouveau coordonnateur national de la politique relative au cyberspace qui nous aidera à resserrer encore notre coopération pour veiller à ce que les réseaux du monde entier restent libres, exempts de dangers et fiables.

Les États et les terroristes, et ceux qui se font leurs agents, doivent savoir que les États-Unis protégeront leurs réseaux. Ceux qui perturbent la libre circulation de l'information dans notre société, ou dans toute autre, constituent une menace pour notre économie, notre gouvernement et notre société civile. Les pays ou les particuliers qui lancent des cyberattaques devraient en subir les conséquences et faire face à la condamnation internationale. Dans un monde interconnecté par Internet, une attaque contre les réseaux d'un pays peut être une attaque contre tous. Et nous pouvons, en renforçant ce message, instaurer des normes de comportement pour les États et encourager au respect des biens communs mondiaux que sont les réseaux.

La dernière liberté dont je souhaite parler aujourd'hui, qui faisait sans doute partie intrinsèque de ce à quoi le président et Mme Roosevelt songeaient et des sujets dont ils traitaient dans leurs écrits, il y a déjà bien longtemps, découle des quatre libertés et droits que j'ai déjà évoqués. C'est la liberté de connexion, selon laquelle les gouvernements ne devraient pas empêcher les gens de se connecter à Internet, à des sites web ou entre eux. La liberté de

connexion est, dans le cyberspace, l'équivalent de la liberté de réunion. Elle permet aux gens de se mettre en ligne, de prendre contact les uns avec les autres et, il faut l'espérer, de coopérer. Une fois que vous êtes sur Internet, vous n'avez pas besoin d'être un magnat ou une vedette du rock pour avoir un impact immense sur la société.

La réaction publique la plus vaste aux attentats terroristes de Mumbai a été lancée par un adolescent de 13 ans, qui a fait usage des réseaux sociaux pour organiser des campagnes de don de sang et pour établir un immense registre interconfessionnel de condoléances. En Colombie, un ingénieur au chômage a rassemblé plus de 12 millions d'habitants de 190 villes de par le monde pour manifester contre le mouvement terroriste des FARC. Ces événements ont été les plus vastes manifestations antiterroristes de l'histoire du monde. Au cours des semaines qui ont suivi, les FARC ont connu davantage de démobilisations et de désertions qu'il n'en était survenu au cours d'une décennie d'opérations militaires. Au Mexique, un seul courriel envoyé par un particulier excédé par le fléau de la violence liée au narcotrafic a fait boule de neige et a abouti à d'immenses manifestations dans chacun des 32 États du pays. Rien qu'à Mexico, quelque 150 000 personnes sont descendues dans les rues. Internet peut donc aider l'humanité à réagir contre ceux qui promeuvent la violence, le crime et l'extrémisme.

En Iran et en Moldova, et dans de nombreux autres pays, la mobilisation en ligne est un instrument d'une importance vitale qui fait progresser la démocratie et qui permet aux particuliers de protester contre les résultats d'élections jugées irrégulières. Même dans des régimes démocratiques établis tels que les États-Unis, nous avons constaté le pouvoir qu'ont ces outils d'infléchir le cours de l'histoire. Certains d'entre vous se souviennent peut-être de l'élection présidentielle de 2008 chez nous. [Rires.]

La liberté de connexion offerte par ces technologies peut contribuer à des transformations sociales, mais elle est aussi d'une importance essentielle sur le plan individuel. J'ai été très touchée récemment par le cas d'un médecin, et je ne vous dirai pas de quel pays il venait, qui essayait désespérément de diagnostiquer sa fille atteinte d'une maladie rare. Des consultations avec une vingtaine de spécialistes ne lui avaient apporté aucune réponse. Mais il est finalement parvenu à identifier la maladie de sa fille, et à trouver un remède, grâce à un moteur de recherche sur Internet. C'est l'une des raisons qui font que le libre accès aux technologies des moteurs de recherche est d'une telle importance dans la vie des gens.

Les principes que j'ai exposés aujourd'hui guident notre approche de la question de la liberté sur Internet et de l'usage de ces technologies. Je tiens à parler maintenant de la façon dont nous les appliquons dans la pratique. Les États-Unis sont déterminés à consacrer les ressources diplomatiques, économiques et technologiques nécessaires pour favoriser la réalisation de ces libertés et de ces droits. Nous sommes une nation composée d'immigrants de tous les pays et dont les intérêts couvrent la totalité du globe. Notre politique étrangère repose sur l'idée qu'aucun pays n'a plus à gagner que l'Amérique lorsque les peuples et les États du monde entier coopèrent. Aucun pays ne porte un fardeau plus pesant lorsque les conflits et les malentendus séparent les nations. Nous sommes donc particulièrement bien placés pour saisir les possibilités offertes par l'interconnectivité, et étant donné le grand nombre de ces technologies qui ont vu le jour chez nous, y inclus l'Internet même, nous avons la responsabilité de veiller à ce qu'elles soient utilisées pour le bien. Nous devons pour cela renforcer nos capacités en matière de ce que nous appelons au département d'État la conduite des affaires de l'État au 21^e siècle.

Le réalignement de nos politiques et de nos priorités ne sera pas facile. Mais l'adaptation à une nouvelle technologie l'est rarement. Le télégraphe, lors de son avènement, a été source de grandes inquiétudes pour de nombreux membres de la communauté diplomatique, qui ne voyaient pas d'un très bon œil la perspective de recevoir des instructions journalières de leur capitale. Mais à l'instar de nos diplomates d'alors qui ont fini par maîtriser l'usage du télégraphe, ceux d'aujourd'hui tirent parti du potentiel de ces nouveaux outils. Je suis fière que le département d'État soit déjà à l'œuvre dans plus de 40 pays pour venir en aide aux particuliers muselés par des gouvernements oppresseurs. Nous avons également inscrit cette question au rang des priorités aux Nations Unies et nous incluons la liberté de connexion à Internet en tant que composante de la première résolution que nous avons présentée après notre retour au sein du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies.

Nous appuyons également l'élaboration de nouveaux outils qui permettent aux citoyens d'exercer leur droit de s'exprimer librement en circonvenant la censure à motivation politique. Nous accordons des fonds à divers groupes de par le monde pour faire en sorte que ces outils soient mis à la disposition des gens qui en ont besoin, dans les langues locales, et que les destinataires aient la formation nécessaire pour accéder sans danger à Internet. Les États-Unis appuient ces efforts depuis un certain temps, en veillant à ce que ces programmes soient mis en œuvre de la manière la plus efficace et la plus efficiente possible. Le peuple américain ainsi que les pays qui exercent une censure sur Internet doivent comprendre que notre gouvernement est fier de contribuer à promouvoir la liberté sur Internet.

Nous souhaitons mettre ces outils dans les mains de gens qui les utiliseront pour servir la cause de la démocratie et des droits de l'homme, lutter contre les changements climatiques et les épidémies, réunir un appui mondial pour le but visé par le président Obama d'un monde exempt d'armes nucléaires, et encourager un développement économique durable qui améliore le sort des gens de la base vers le sommet.

C'est pourquoi j'annonce aujourd'hui qu'au cours de l'année à venir, nous œuvrerons avec des partenaires dans le secteur industriel, l'enseignement et le secteur associatif pour déployer des efforts permanents visant à faire usage de la puissance des technologies connectives et à les appliquer à la réalisation de nos objectifs diplomatiques. En ayant recours aux téléphones mobiles, aux applications de cartographie et aux autres nouveaux outils, nous pouvons habiliter les citoyens et accroître l'efficacité de notre diplomatie traditionnelle. Nous pouvons remédier aux déficiences du marché actuel à l'égard de l'innovation.

En voici un exemple : supposons que je veuille créer une application de téléphonie mobile qui permettrait à la population d'évaluer les ministères, y inclus les nôtres, et de leur attribuer des notes sur leur sensibilité aux besoins et leur efficacité, ainsi que de détecter et de dénoncer la corruption. Le matériel nécessaire pour réaliser cette idée se trouve déjà dans les mains de milliards d'utilisateurs potentiels et le logiciel serait relativement peu coûteux à développer et à déployer.

Si les gens se servaient de cet outil, cela nous aiderait à cibler notre aide extérieure, à améliorer les conditions de vie et à encourager l'investissement étranger dans les pays qui ont un gouvernement responsable. Toutefois, à l'heure actuelle, les concepteurs d'applications mobiles ne disposent pas d'aide financière qui leur permettrait d'entreprendre un tel projet d'eux-mêmes

et le département d'État ne possède pas actuellement de mécanisme pour faire en sorte que cela se produise. Mais cette initiative devrait contribuer à résoudre le problème, et offrir des dividendes à long terme d'investissements modestes dans les innovations. Nous entendons travailler avec des experts pour déterminer la structure optimale à adopter pour cette entreprise et nous aurons besoin du talent et des ressources des compagnies technologiques et des organisations à but non lucratif pour obtenir les meilleurs résultats possibles le plus rapidement possible. Que les personnes présentes dans cette salle qui possèdent ce genre de talent et de compétences sachent donc qu'elles sont invitées à nous apporter leur concours.

Dans l'intérim, il y a des entreprises, des particuliers et des institutions qui travaillent à des idées et à des applications qui pourraient déjà favoriser la réalisation de nos objectifs dans les domaines de la diplomatie et du développement, et le département d'État lancera un concours d'innovation afin de donner à ces travaux un coup de pouce immédiat. Nous demanderons aux Américains de nous envoyer leurs meilleures idées d'applications et de technologies susceptibles de surmonter les obstacles linguistiques, d'éliminer l'analphabétisme et de relier les gens aux services et aux informations dont ils ont besoin. Microsoft, par exemple, a déjà mis au point un prototype de médecin numérique qui pourrait aider à fournir des soins médicaux dans les communautés rurales isolées. Nous souhaitons voir davantage d'idées de ce genre et nous travaillerons avec les lauréats du concours auquel nous octroierons des subventions pour les aider à réaliser leurs idées à pleine échelle.

Ces nouvelles initiatives viendront compléter un grand nombre de travaux importants que nous avons déjà effectués au cours de l'année passé. J'ai réuni, au service de nos objectifs diplomatiques et de diplomatie une équipe talentueuse et chevronnée qui mènera nos efforts de conduite des affaires de l'État du 21^e siècle. Cette équipe s'est rendue dans le monde entier pour aider les instances gouvernementales et divers groupes à tirer parti des avantages offerts par les technologies connectives. Elle a mis sur pied une « Initiative de la société civile 2.0 » pour aider les organisations de base à entrer dans l'ère numérique. Elle met en place au Mexique un programme visant à appuyer la lutte contre la violence liée au narcotrafic en permettant aux gens d'envoyer des rapports à des sources fiables sans laisser de traces, de manière à ce qu'ils n'aient pas à craindre de représailles. Elle a apporté les services bancaires mobiles à l'Afghanistan et en fait actuellement de même en République démocratique du Congo. Au Pakistan, elle a créé le tout premier réseau social mobile, dénommé « Notre voix », qui a déjà généré des dizaines de milliers de messages et connecté entre eux de jeunes Pakistanais qui souhaitent prendre position contre l'extrémisme violent.

Nous avons, en un temps très bref, progressé à grands pas pour traduire les promesses dont ces technologies sont porteuses en des résultats concrets qui font une différence. Mais il reste encore bien davantage à faire. Et dans notre collaboration avec le secteur privé et les gouvernements étrangers pour déployer les outils de la conduite des affaires de l'État du XXI^e siècle, nous devons garder présente à l'esprit la responsabilité partagée de protéger les libertés et les droits dont j'ai parlé aujourd'hui. Nous sommes convaincus que les principes tels que la liberté d'information ne font pas seulement de la bonne politique mais qu'ils ont aussi une valeur commerciale pour toutes les parties concernées, qu'ils en sont pas seulement reliés à nos valeurs nationales, mais qu'ils ont une portée universelle et qu'ils sont également bons pour les affaires.

Pour employer une terminologie boursière, le titre d'une entreprise cotée en bourse en Tunisie ou au Viet Nam qui opère dans un environnement censuré sera toujours négocié à une décote par rapport au titre d'une entreprise identique active dans une société libre. Si les décideurs des entreprises n'ont pas accès aux sources mondiales de nouvelles et d'information, les investisseurs n'auront pas la même confiance dans leurs décisions dans le long terme. Les pays qui censurent les nouvelles et l'information doivent reconnaître que, du point de vue économique, il n'y a pas de différence entre la censure du discours politique et celle du discours économique. Si les entreprises de votre pays se voient interdire l'accès à l'un ou l'autre type d'information, la croissance s'en ressentira inéluctablement.

Les entreprises américaines accordent à la question de la liberté sur Internet et de la liberté d'information un poids de plus en plus grand dans leurs décisions d'affaires. J'espère que leurs concurrents et les gouvernements étrangers prendront bonne note de cette tendance. La situation la plus récente concernant Google a suscité un grand intérêt. Nous attendons des autorités chinoises qu'elles procèdent à un examen détaillé des cyberintrusions qui ont motivé l'annonce de Google. Nous attendons également de l'enquête qui sera menée et de ses résultats qu'ils soient transparents.

Internet a déjà été source d'immenses progrès en Chine et c'est là une excellente chose. Tant de gens de ce pays sont déjà en ligne. Mais les pays qui limitent l'accès à l'information ou qui portent atteinte aux droits fondamentaux des usagers d'Internet risquent de s'isoler des progrès qui seront réalisés au cours du siècle prochain. Les États-Unis et la Chine ont des vues divergentes sur la question et nous entendons examiner ces divergences de manière ouverte, dans le contexte de nos relations positives, coopératives et globales.

En définitive donc, il ne s'agit pas seulement de la liberté d'information ; il s'agit en fait du genre de monde dans lequel nous allons vivre. Il s'agit de savoir si nous habitons une planète possédant un Internet et un seul, une communauté mondiale et une seule, et un corpus commun de connaissances qui nous unit et dont nous bénéficions tous, ou une planète fragmentée où l'accès à l'information et aux opportunités dépend de l'endroit où l'on vit et du bon vouloir des censeurs.

Dans la situation actuelle, les Américains peuvent examiner les informations présentées par les gouvernements étrangers : nous ne faisons pas obstacle aux efforts que vous déployez pour communiquer avec la population des États-Unis. En revanche, dans les sociétés qui pratiquent la censure, les habitants ne sont pas exposés aux opinions extérieures. Cette inégalité d'accès à l'information accroît à la fois les risques de conflit et les risques d'escalade des petits désaccords. J'espère que les gouvernements responsables désireux de contribuer à la stabilité mondiale œuvreront de concert avec nous pour remédier à ces déséquilibres.

Pour les entreprises, il s'agit d'autre chose que de se targuer d'adopter une haute position morale. La question se réduit en fait à la confiance entre les sociétés et leurs clients. Les consommateurs de partout veulent être assurés que les entreprises auxquelles ils se fient leur fourniront des résultats de recherche complets et agiront en gardiens responsables de leurs informations personnelles. Les entreprises qui méritent la confiance de ces pays et qui fournissent essentiellement de tels services prospéreront sur le marché mondial. Je suis sincèrement persuadée que celles qui perdent la confiance de leurs clients seront appelés à terme

à perdre aussi des clients. Où qu'ils vivent, les gens veulent savoir que les informations qu'ils mettent sur Internet ne seront pas utilisées contre eux.

La censure ne devrait pas, de quelque manière que ce soit, être acceptée par les entreprises quelles qu'elles soient et d'où qu'elles soient. En Amérique, les entreprises américaines doivent prendre position sans équivoque sur ce principe, qui devrait faire partie de notre marque nationale. J'ai toute confiance que les consommateurs du monde entier récompenseront les entreprises qui prennent une telle position.

Par ailleurs, nous relançons l'Équipe spéciale mondiale pour la liberté sur Internet en tant que forum pour traiter des menaces à la liberté sur Internet de par le monde et nous encourageons vivement les entreprises médiatiques américaines à jouer un rôle actif et à contester les exigences de censure et de surveillance émanant de gouvernements étrangers. Le secteur privé a la responsabilité partagée de protéger la liberté d'expression. Et lorsque la conduite de leurs affaires menace de porter atteinte à cette liberté, ils doivent prendre en considération ce qui est juste au lieu de chercher simplement à réaliser des bénéfices rapides.

Nous sommes également encouragés par le travail qui s'accomplit par l'entremise de l'Initiative mondiale des réseaux TIC, effort volontaire dû à des entreprises technologiques qui œuvrent avec des organisations non gouvernementales, des spécialistes du monde académique et des fonds d'investissement sociaux pour répondre aux demandes de censure émanant des autorités gouvernementales. Cette Initiative va au-delà des simples déclarations de principes et établit des mécanismes conçus pour promouvoir une responsabilité et une transparence authentiques. Dans le cadre de son engagement d'appuyer les interventions responsables du secteur privé en faveur de la liberté d'information, le département d'État convoquera le mois prochain une conférence de haut niveau, coprésidée par les Sous-secrétaires Robert Hormats et Maria Otero, qui réunira les entreprises fournissant des services de réseau pour débattre des questions relatives à la liberté sur Internet, car nous souhaitons forger un partenariat pour relever ce défi du XXI^e siècle.

La poursuite de la réalisation des libertés et des droits dont j'ai parlé aujourd'hui est, je crois, la chose juste à faire. Mais je crois aussi que c'est également la chose intelligente à faire. En œuvrant dans ce sens, nous alignons nos principes, nos objectifs économiques et nos priorités stratégiques. Nous devons nous attacher à instaurer un monde dans lequel l'accès aux réseaux et à l'information rassemble les gens et étend notre définition de la communauté mondiale. Vu l'ampleur des défis auxquels nous faisons face, il faut que les gens du monde entier mettent en commun leurs connaissances et leur créativité pour contribuer à reconstruire l'économie mondiale, pour protéger notre environnement, pour vaincre l'extrémisme violent, et bâtir un avenir dans lequel tous les êtres humains pourront réaliser le potentiel dont les a dotés leur Créateur.

Je conclurai en vous demandant de vous rappeler la petite fille sauvée des décombres, lundi, à Port-au-Prince. Elle est vivante, a retrouvé sa famille et pourra grandir, parce que les réseaux ont capté une voix enfouie dans les gravats et l'ont fait entendre de par le monde. Aucune nation, aucun groupe, aucune personne ne doivent rester ensevelis dans les décombres de l'oppression. Nous ne pouvons pas rester passifs lorsque des gens sont isolés de la famille humaine par les

murailles de la censure. Nous ne pouvons pas rester muets sur ces questions tout simplement parce que nous n'entendons pas leurs cris.

Réaffirmons donc notre attachement à cette cause. Faisons de ces technologies une force en faveur de réel progrès de par le monde, et reprenons ensemble le combat en nous faisant les champions de ces libertés et de ces droits, pour notre temps et pour nos jeunes qui méritent toutes les opportunités que nous pouvons leur offrir.

Je vous remercie toutes et tous. (Applaudissements.)

** Le sénateur Lugar n'était pas l'un des parrains du projet de la loi VOICE. Le sénateur Kaufman était l'un de ses co-auteurs et l'un de ses principaux coparrains.*